

Conseil Municipal du

5 décembre 2016

à 18h00

N°ordre	58
N° identifiant	2016-0420

Titre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses - Musées de Poitiers - Tarification - Année 2017.

Rapporteur(s)	Michel BERTHIER
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	MME BALLON

PJ.

Membres en exercice	53
Quorum	

Présents
----------

43
----

**M. Alain CLAEYS - Maire**

Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel BERTHIER - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. François BLANCHARD - Mme Patricia PERSICO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU **Adjoints**  
 Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Coralie BREUILLE - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Edouard ROBLOT - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI **Conseillers municipaux**

Absents
---------

7
---

M. Jean-Baptiste RICCO - M. Georges STUPAR - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Manon LABAYE - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Marie-Madeleine JOUBERT **Conseillers municipaux**

Mandats	3	Mandants	Mandataires
		Monsieur JEAN Yves	Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel
		Madame FAURY-CHARTIER Michèle	Monsieur AIME Jules
		Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Monsieur CORONAS Patrick

Observations	Approbation des séances des 28 septembre 2015 et 27 juin 2016, celui du 9 mai 2016 est approuvé sauf par Mme FRAYSSE et M. ARFEUILERE. La délibération n° 94 a été adoptée après la n°1, la délibération 101 a été adoptée après la n° 45.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Animation - Vie locale Direction Culture-Patrimoine
------------------	---

Vu la délibération n° 2015-0408 du 7 décembre 2015 qui fixait les tarifs et les diverses prestations offertes par les musées de la ville pour l'année 2016.

Pour l'année 2017, il vous est proposé de mettre en place les tarifications suivantes :

### I / TARIFS ENTREES

Tarif		Conditions				
<b>Plein</b>	<b>4,50 €uros</b>	Adulte à partir de 18 ans				
<b>Réduit</b>	<b>2 €uros</b>	➤ 2 – 3 – 4 et 5 <sup>èmes</sup> dimanche de chaque mois				
		➤ Groupe à partir de 5 personnes payantes				
		➤ Exceptionnellement lors de fermeture de salle (1)				
<b>Gratuit</b>		<table> <tr> <td><u>Jours</u></td> <td>- Mardi et le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois</td> </tr> <tr> <td><u>Bénéficiaires</u> (2)</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeune jusqu'à 17 ans révolus, étudiant, apprenti,</li> <li>- Accompagnateur d'enfant pendant les animations éducatives,</li> <li>- Accompagnateur groupe,</li> <li>- Groupe scolaire, centre de loisirs et maison de quartier</li> <li>- Personne handicapée</li> <li>- Bénéficiaire des minima sociaux</li> <li>- Guide-conférencier,</li> <li>- Enseignant, journaliste dans le cadre de leurs missions,</li> <li>- Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société des Amis des Musées de Poitiers et de l'Association Régionale des Amis des Musées Poitou-Charentes</li> <li>- Personnel scientifique des musées détenteur de cartes professionnelles (ICOM, AGCCPF,</li> </ul> </td> </tr> </table>	<u>Jours</u>	- Mardi et le 1 <sup>er</sup> dimanche de chaque mois	<u>Bénéficiaires</u> (2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeune jusqu'à 17 ans révolus, étudiant, apprenti,</li> <li>- Accompagnateur d'enfant pendant les animations éducatives,</li> <li>- Accompagnateur groupe,</li> <li>- Groupe scolaire, centre de loisirs et maison de quartier</li> <li>- Personne handicapée</li> <li>- Bénéficiaire des minima sociaux</li> <li>- Guide-conférencier,</li> <li>- Enseignant, journaliste dans le cadre de leurs missions,</li> <li>- Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société des Amis des Musées de Poitiers et de l'Association Régionale des Amis des Musées Poitou-Charentes</li> <li>- Personnel scientifique des musées détenteur de cartes professionnelles (ICOM, AGCCPF,</li> </ul>
<u>Jours</u>	- Mardi et le 1 <sup>er</sup> dimanche de chaque mois					
<u>Bénéficiaires</u> (2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeune jusqu'à 17 ans révolus, étudiant, apprenti,</li> <li>- Accompagnateur d'enfant pendant les animations éducatives,</li> <li>- Accompagnateur groupe,</li> <li>- Groupe scolaire, centre de loisirs et maison de quartier</li> <li>- Personne handicapée</li> <li>- Bénéficiaire des minima sociaux</li> <li>- Guide-conférencier,</li> <li>- Enseignant, journaliste dans le cadre de leurs missions,</li> <li>- Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société des Amis des Musées de Poitiers et de l'Association Régionale des Amis des Musées Poitou-Charentes</li> <li>- Personnel scientifique des musées détenteur de cartes professionnelles (ICOM, AGCCPF,</li> </ul>					

		<p>Ministère de la Culture),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhérent à la Maison des artistes,</li> <li>- Bénéficiaire des cartes « Bourse spectacle », « carte culture » et « abonnement musées de Poitiers »</li> </ul>
--	--	---

(1) Tarif réduit exceptionnel pendant l'installation d'expositions ou de l'organisation de spectacles, lors de la réalisation de travaux ou d'évènements limitant l'accès à une part significative des salles du musée Sainte-Croix.

(2) La gratuité est accordée sur présentation d'un justificatif

## **II / TARIFS ANIMATIONS**

### **1/ animations individuelles (visite commentée, concert, lecture,...)**

Le tarif institué pour les animations est à acquitter en sus du droit d'entrée au musée

Prestations	Tarif	Bénéficiaires (1)				
<b><u>Animation individuelle</u></b>	4 Euros	- Adulte à partir de 18 ans				
	2 Euros	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abonné musées de Poitiers,</li> <li>- Etudiant, apprenti,</li> <li>- Membre de la SAO, SAMP, ARAMPC, guide-conférencier, personnel scientifique des musées détenteur de cartes professionnelles (ICOM, AGCCPF,...), journaliste, enseignant, adhérent à la Maison des artistes</li> <li>- Personne handicapée</li> <li>- Bénéficiaire des minima sociaux,</li> <li>- Bénéficiaire de la bourse spectacle ou de la carte culture</li> </ul>				
	Gratuit	<table border="1"> <tr> <td>Jours</td> <td>- Animations estivales du mardi au-delà de 19 heures</td> </tr> <tr> <td>Bénéficiaires</td> <td>- Jeunes de moins de 18 ans</td> </tr> </table>	Jours	- Animations estivales du mardi au-delà de 19 heures	Bénéficiaires	- Jeunes de moins de 18 ans
Jours	- Animations estivales du mardi au-delà de 19 heures					
Bénéficiaires	- Jeunes de moins de 18 ans					
<b><u>Ateliers jeux Extra-scolaire</u></b>	4 Euros	- Enfant domicilié à Poitiers				
	6 Euros	- Enfant domicilié Hors-Poitiers				
	Gratuit	- Accompagnateur d'enfant âgé de moins de 7 ans et d'enfant handicapé.				
<b><u>Anniversaire au musée</u></b>	5 Euros	- Enfant domicilié à Poitiers				

(sur réservation)	7 €uros	- Enfant domicilié Hors-Poitiers
	Gratuit	- Accompagnateur (un seul par groupe)

(1) Tarif réduit accordé sur présentation de justificatif

## **2/ Animation en groupe**

### **2A / Adultes**

<b>Animations</b>	<b>Tarif</b>	<b>Conditions</b>
<b><u>Visite commentée</u></b> (groupe inf. à 10 pers. sur réservation)	2 €uros P/personne	- Groupe adulte relevant de structures œuvrant dans le domaine social et médical (intégration sociale, handicap...)
<b><u>Visite commentée</u></b> (groupe de 10 à 25 personnes – sur réservation)	49 €uros	- Groupe adulte de Poitiers
	59 €uros	- Groupe adulte Hors-Poitiers
<b><u>Conférence extérieure</u></b> (sur les collections du musée)	98 €uros	- Groupe adulte de Poitiers
	143 €uros	- Groupe adulte Hors-Poitiers

### **2B / Groupe scolaire, centre de loisirs et maison de quartier**

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Tarif</b>	<b>Animation</b>
<b><u>Ecole maternelle, élémentaire, centre de loisirs</u></b>	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite et/ou atelier</li> </ul>
<b><u>Etablissements à partir du secondaire</u></b> (collège, lycée, université, école d'enseignement supérieur, centre de formation, ...)	25 €uros	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une heure visite et/ou atelier</li> </ul>
	35 €uros	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une heure et demie visite et/ou atelier</li> </ul>
	46 €uros	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux heures visite et/ou atelier</li> </ul>

## **III/ ABONNEMENT - CONVENTION ANNUELLE**

## **1/ Carte d'abonnement aux musées de Poitiers**

Tarifs	Bénéficiaires	Validité et accès
10 Euros	Toute personne à partir de 18 ans	
4 Euros	- Etudiant, apprenti - Personne handicapée - Bénéficiaire des minima sociaux, - Adulte inscrit aux ateliers de pratiques artistiques, - Bénéficiaire de la bourse du spectacle ou de la carte culture.	La carte d'abonnement est valable un an à compter de sa délivrance. Elle permet :  - l'accès gratuit aux musées de Poitiers, - la gratuité pour 3 visites commentées au choix, et le tarif réduit sur les suivantes, - l'abonnement aux programmes culturels des musées, - l'invitation aux vernissages d'exposition.

## **2/ Convention annuelle pour les partenaires porteurs de projets éducatifs et culturels**

Animations dans le cadre des actions culturelles et pédagogiques (dans le musée ou à l'extérieur)

Nombre de Séance dans l'année	Tarif	Conditions
1 à 6 séances	64 Euros	- Institution domiciliée à Poitiers
	103 Euros	- Institution domiciliée Hors-Poitiers
7 à 12 séances	74 Euros	- Institution domiciliée à Poitiers
	113 Euros	- Institution domiciliée Hors-Poitiers

## **IV / TARIFS LOCATION MUSEE**

### **Soirée Prestige**

Location du musée en soirée à partir de 18h : forfait de 2000 € sans prestataire extérieur

---

La gratuité pourra être accordée, à titre exceptionnel et sur demande préalable à Monsieur le Maire ou au directeur des musées :

- Lors des manifestations nationales (journées du patrimoine, nuit des musées,...)

- Lors d'évènements organisés par la Ville ou la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, notamment ceux liés à la valorisation du patrimoine.

Dans le cadre d'une convention de partenariat :

- Aux organismes de formation et aux associations
  - Aux invités et partenaires de la Ville dans le cadre d'opérations spécifiques.
- 

## V / VENTE DE TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

### Photos numériques

- Moyenne définition (72dpi ou équivalent)

Envoi par mèl :

Image 4 €

Forfait 4 à 12 images 13 €

Gravure sur support optique, en sus, par commande :

CD 3 €

DVD 5 €

- Haute définition (300dpi ou équivalent) :

Image 8 €

Droits de reproduction 75 € + 1 justificatif

### **TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes conventions à intervenir,
  - d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
  - d'encaisser les recettes correspondantes, à la sous-fonction 322 Musées (service gestionnaire 5140) article 7062.
-

POUR	39	
CONTRE	7	Mme Martine APERCE, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Marie-Dolorès PROST, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, M. Edouard ROBLOT
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	12 décembre 2016
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2016
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20161205-Imc112018-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	8.9
Nomenclature Préfecture	Culture